



Organisation de l'aviation civile internationale

Tél. : +1 514-954-8220/8221 Site web : www.icao.int

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'OACI

COM 3/12

LES ÉTATS CONVIENNENT D'UNE STRATÉGIE COMPLÈTE DE SÛRETÉ DE L'AVIATION POUR LES AMÉRIQUES ET LES CARAÏBES

MONTREAL, le 9 février 2012 — Vingt États membres* de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale, des Caraïbes et d'Amérique du Sud ont adopté hier à l'unanimité, à l'occasion d'une conférence tenue à Caracas (Venezuela), une stratégie complète visant à améliorer la sûreté des passagers et du fret dans l'ensemble de l'hémisphère, dans le cadre d'un effort commun pour combattre les menaces pesant sur l'aviation civile dans le monde.

Parlant des possibilités qu'ouvre la conférence, M^{me} Elsa Gutierrez Graffe, Ministre des transports maritime et aérien du Venezuela, a souligné la nécessité de combiner les énergies pour parvenir à une durabilité en sûreté de l'aviation. Elle a aussi insisté sur le fait que la mise en œuvre de la Déclaration sur la sûreté de l'aviation de l'Assemblée de l'OACI nécessite « des mesures proactives et concertées de la part des États membres ».

Raymond Benjamin, Secrétaire général de l'OACI, a mis l'accent sur les progrès réalisés en matière d'harmonisation de la sûreté de l'aviation et de mesures de facilitation dans toute la région. Il a souligné à l'intention des délégués qui participaient à cette conférence régionale de deux jours sur la sûreté de l'aviation le fait que « la coopération est la marque de commerce de l'aviation mondiale et la base sur laquelle s'appuie le renforcement de la sûreté de l'aviation dans l'ensemble du système du transport aérien international ».

Dans une déclaration conjointe, les représentants des États sont convenus de faciliter les communications entre les agences nationales de sûreté et de partager les informations concernant les menaces en temps opportun. Les participants ont aussi lancé un appel à l'OACI pour qu'elle continue de s'attaquer aux menaces qui pèsent sur le système mondial de fret aérien, et sont convenus de travailler en collaboration avec les autorités de contrôle frontalier et autres organismes de réglementation, tels que l'Organisation mondiale des douanes (OMD), pour renforcer le système mondial de la chaîne d'approvisionnement.

En plus des autorités nationales de l'aviation civile, étaient présents à la conférence des organismes régionaux et des organisations internationales tels que la Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC), le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) de l'Organisation des États américains (OEA) et le Conseil international des aéroports (ACI). Ils ont tous confirmé leur soutien pour ce qui est d'aider les États dans la mise en œuvre de la Déclaration de l'Assemblée de l'OACI sur la sûreté de l'aviation.

Cette conférence sur la sûreté de l'aviation était la cinquième d'une série de conférences similaires qui se sont tenues dans d'autres parties du monde pour promouvoir la mise en œuvre de la Déclaration sur la sûreté de l'aviation de l'OACI et pour préparer le terrain en vue d'une conférence mondiale de haut niveau sur la sûreté qui se tiendra au siège de l'OACI, à Montréal, du 12 au 14 septembre 2012.

**Argentine, Bahamas, Bolivie, Brésil, Canada, Colombie, Cuba, Curaçao, Équateur, États-Unis, Haïti, Jamaïque, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Suriname, Trinité-et-Tobago et Venezuela.*

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.